



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médicaments

Question écrite n° 67042

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le Zyban. Il s'agit du premier traitement sans nicotine aidant à arrêter de fumer. Il se vend uniquement sur ordonnance et a déjà été commercialisé dans 20 pays (dont les Etats-Unis). De nombreuses études ont souligné l'existence de contre-indications (épilepsie, anorexie, boulimie...) ainsi que de certains effets secondaires (convulsions, allergies, insomnies...). Il souhaite savoir si un retrait de ce médicament est envisagé ou si les modalités de vente vont être renforcées.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67042

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 octobre 2001, page 5743